

EVALUER AUTREMENT

Ce document synthétise les échanges, questionnements et pistes de résolution des collègues de la circonscription de La Tour du Pin lors de la tenue de forums sur la question de l'évaluation, en mai 2015.

Evaluation positive

Mettre en avant les succès, les progrès, les réussites ainsi que le chemin qui reste à parcourir ; valider les acquis et seulement ceux là.

L'élève doit sentir le regard valorisant et encourageant de l'enseignant.

L'élève doit comprendre que l'on a pris en compte ses efforts.

Evaluer, c'est mettre en valeur. Il y a beaucoup de moyens dans une classe pour valoriser l'élève : travailler en groupe, travailler en projet.

Positiver : c'est se baser sur les apprentissages du socle, situer l'élève dans ces apprentissages.

Evaluer autrement entraine quelquefois une nécessité de changer notre façon d'enseigner.

Concrètement en classe

- Communiquer à l'élève où il en est.
- Lui proposer des tâches avec une progression dans la difficulté.
- Le rendre autonome face à l'évaluation.
- Dans un climat de confiance.
- En valorisant l'estime de soi.

Comment amener l'élève à mesurer ses progrès ?

L'estime de soi est préservée lorsque l'on s'auto évalue. Travailler la co-évaluation, travailler à deux est plus valorisant, il y a un autre regard que celui de l'enseignant. Cela crée de l'émulation, de l'entraide et de la stimulation.

Si l'enseignant choisit d'associer l'élève à son évaluation, ce dernier doit impérativement connaître de façon explicite **les critères**

Est-ce qu'on propose la **même évaluation pour les élèves en difficultés** ?

Oui, pour mesurer où il en est.

Non, en aménageant (allègement, aide) et en le notant. Cela permet d'avoir un regard positif et bienveillant pour l'élève.

Confusion fautive / erreurs

- « Faute » implique un jugement de valeur ; on lui préfère le terme « erreur ».
- La nature de l'erreur est à préciser, l'apprentissage se fait par essais - erreurs, en connaissant les critères de réussite (mise en place de grilles de relecture avec les critères de réussite pour permettre à l'élève de se situer).
- Pour l'enseignement de l'orthographe et notamment les dictées, parler d'erreurs permet aussi de catégoriser les sources d'erreur et d'aider à l'acquisition d'automatismes de correction.
- Plutôt que de noter le nombre d'erreurs, inscrire le nombre de mots bien orthographiés (ou le nombre de réussites).

Quelles annotations sur les cahiers de travail ?

- Ne pas utiliser de rouge
 - Eviter tout jugement de valeur, jugement affectif et jugement de la personne comme « Je grandis » / le bonhomme avec plus ou moins de cheveux ou le sourire selon la réussite.
- En élémentaire :*
- Tb – b – ab ? Pour certains enseignants, il s'agit d'un jugement ; ils préfèrent un double codage : un pour la réussite ou non de l'exercice, un pour la persévérance dans le travail (ou le soin apporté).
 - Vu ? Travail non réussi **ou** l'enseignant a corrigé ?
 - Bravo quand c'est vraiment réussi.
 - Communiquer de façon claire s'il y a eu étayage (ex. fait avec l'aide du maître / de l'AVS) ou utilisation d'un matériel particulier (référentiel, tables de multiplication, ...).
 - Importance du mot de l'enseignant : les annotations permettent d'affiner les réussites, les difficultés. Il s'agit de laisser des indications, des recommandations, des démarches.
 - Ne pas écrire « très bien » car il ne faut pas mettre de connotations morales.
 - Ne pas coller une étiquette, ne pas mettre de jugement de valeur mais encourager, noter les progrès sur l'attitude et le travail. Il faut faire attention à ce que l'on écrit car cela suit l'élève. Exemple : « volontaire et appliqué, encore beaucoup de difficultés, en progrès, le travail à la maison manque de régularité ». Est-ce que l'on parle du comportement ?
 - A qui l'appréciation est-elle destinée ? Doit-on écrire « tu » ou « il » ?

Comment gérer la remédiation ?

- Quand les compétences travaillées ne sont pas acquises, comment les retravailler tout en continuant à avancer pour les autres élèves : APC, temps de remédiation en classe (groupes de besoin).
- Utiliser une compétence en réinvestissement (permet de valider son acquisition).

- Décliner des degrés de difficultés pour une même compétence.
- Travailler en plan de travail : ce n'est pas toujours évident car les degrés d'autonomie sont très différents selon les élèves.
- Proposer à un élève de repasser des évaluations non réussies.

Que donne-t-on à voir aux parents ?

L'accompagnement des parents est nécessaire. Il est de la responsabilité de l'enseignant de communiquer avec les familles et d'expliquer que l'enfant n'a pas encore acquis la compétence. Il faut porter beaucoup d'attention à cet accompagnement : bienveillance, valorisation, discours autour de l'erreur, communiquer autour des évaluations sans jugement de valeur. Parfois, il est difficile de faire prendre conscience à une famille qui serait dans le déni du décalage de leur enfant par rapport à la classe. Il faut beaucoup de temps.

La remise des livrets :

- en classe, remise accompagnée d'une explication orale avec chaque élève.
- lors de rendez-vous avec chaque famille, en particulier lorsque l'élève est en difficulté.

Que doit-on évaluer ? Doit-on tout évaluer ?

- La référence c'est le Socle. Toute compétence du Socle doit être évaluée ; néanmoins elles ne nécessitent pas toutes une évaluation sommative. L'expertise du maître qui connaît le travail des élèves au quotidien (au travers des corrections des cahiers, de la participation orale des élèves, de l'implication dans les projets, ...) peut suffire. Une photocopie du cahier du jour peut être ajoutée au livret d'évaluations par exemple.